

Rouen, le 30 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET PÔLE EMPLOI NORMANDIE S'ENGAGENT POUR L'EMPLOI EN FACILITANT L'ACCES AU LOGEMENT

Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Jacques FURON et Régis BELLENCONTRE, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Normandie et Martine CHONG-WA NUMERIC, Directrice régionale de Pôle emploi Normandie ont signé le 30 juin, une convention de partenariat pour faciliter l'accès au logement des salariés et des personnes en recherche d'emploi.

LE LOGEMENT, PARTIE PRENANTE DANS LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Les entreprises sont souvent confrontées à des problèmes de recrutement liés aux difficultés des salariés pour trouver un logement. La distance entre le lieu de résidence et le lieu de travail est identifié comme un frein à la reprise d'emploi, à l'accès à la formation pour les personnes inscrites dans un parcours d'insertion professionnel.

Dans le cadre de la mobilisation nationale pour l'emploi soutenue par le Préfet de la région Normandie, Action Logement et Pôle emploi se mobilisent pour apporter des solutions innovantes qui s'inscrivent dans le Tour de Normandie des solutions initié par le Préfet de région.

Par la signature de cette convention, ils renforcent l'articulation entre emploi et logement en Normandie, en mutualisant leurs compétences et leurs offres de service respectives pour mieux répondre aux besoins en logement des salariés et des personnes en recherche d'emploi sur le territoire. Une attention particulière est apportée aux publics les plus vulnérables, les jeunes et ceux qui rencontrent des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement.

UN PARTENARIAT ENGAGÉ SUR 3 AXES PRINCIPAUX DE COOPÉRATION

- **Partager un diagnostic économique régional** en matière d'emploi, de développement économique, de besoins de recrutements, de logement et d'accompagnement pour agir efficacement au service du lien emploi-logement ;
- **Faciliter l'accès au logement** des publics cibles en optimisant le recours aux aides et services proposés par Action logement ;
- **Construire ensemble des dispositifs territoriaux concrets et innovants** afin de fluidifier la mobilité professionnelle des actifs et répondre aux besoins exprimés par les territoires.

Par ailleurs, suite à la crise sanitaire, **Action Logement met à disposition des salariés et des demandeurs d'emploi confrontés à une perte de revenus un dispositif d'aides financières pour leur permettre de payer leur loyer ou leur prêt immobilier.** Ce dispositif s'adresse à tous les salariés du secteur privé ayant subi une baisse de leurs revenus d'au moins 15 %. Cette aide exceptionnelle de 150 € par mois sur deux mois maximum sera accessible sous [conditions d'éligibilité](#), à partir du 30 juin sur le site www.actionlogement.fr

Action Logement apporte ainsi une réponse concrète aux personnes fragilisés par les conséquences de la situation sanitaire exceptionnelle.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 51 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

Action Logement

Communication Normandie : Cathy Levesque - 06.20.23.36.29 / cathy.levesque@actionlogement.fr

À PROPOS DE POLE EMPLOI NORMANDIE

Pôle emploi est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi Normandie s'appuie sur 2 450 collaborateurs, 51 points d'implantation de proximité, 3 directions territoriales, 1 direction régionale (répartie sur 3 sites : Rouen – siège -, Caen et Le Havre) et 1 direction appui à la production.

Le site pole-emploi.fr reçoit 45,3 millions de visites par mois.

Plus d'informations sur : www.pole-emploi.org - @pole_emploi - @Poleemploi_Ndie

CONTACT PRESSE

Pôle emploi Normandie

Service com' : Lise Goujard et Camille Lepiller - 06.63.34.77.92 / com.76115@pole-emploi.fr

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Normandie

Communication : 02 32 76 50 14 / pref-communication@seine-maritime.gouv.fr